

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ;
Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

A INFORMATIONS GENERALES

A.1 DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Bâtiment	Propriété de: METROPOLE NICE COTE D'AZUR
Cat. du bâtiment : Bureaux	455 Promenade des Anglais
Etage : RDC/1^{er}	06364 NICE CEDEX 4
Référence Cadastre : BP - 45	
Date du Permis de Construire : Avant 1997	
Adresse : Lieu dit Vaquières 235 allée Hector Pintus	
06610 LA GAUDE	

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : METROPOLE NICE COTE D'AZUR	Documents fournis : Néant
Adresse : 455 Promenade des Anglais	
06364 NICE CEDEX 4	
Qualité :	Moyens mis à disposition : Néant

A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N° : 37940 A	Date d'émission du rapport : 06/11/2019
Le repérage a été réalisé le : 30/10/2019	Accompagnateur : Aucun
Par : CABRIEL Thomas	Laboratoire d'Analyses : ITGA (Institut Technique des Gaz et de l'Air)
N° certificat de qualification : CDPI2101	Adresse laboratoire : Arteparc Bât E
Date d'obtention : 31/10/2017	Route de la Côte d'Azur
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :	CS 30012 13590 Meyreuil
ICERT	Numéro d'accréditation : 1-029
Parc EDONIA	Organisme d'assurance professionnelle : LSN Assurances
Rue de la Terre Victoria	Adresse assurance : 81 rue de Taitbout 75009
35760 ST GREGOIRE	PARIS - 9EME
Date de commande : 21/10/2019	N° de contrat d'assurance : A007 - FR00011639EO18A
	Date de validité : 31/12/2019

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise	Date d'établissement du rapport :
	Fait à NICE le 06/11/2019
	Cabinet : EX'IM AZUR
	Nom du responsable : WEGENER Matthias
	Nom du diagnostiqueur : CABRIEL Thomas

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Ce rapport ne peut être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition ou avant travaux.

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....1
DESIGNATION DU BATIMENT1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....1
EXECUTION DE LA MISSION1

CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....1

SOMMAIRE2

CONCLUSION(S)3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION3
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....3

PROGRAMME DE REPERAGE.....4
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20).....4
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21).....4

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE5

RAPPORTS PRECEDENTS5

RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE5
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION6
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE7
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....10
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE10
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....10
COMMENTAIRES11

ELEMENTS D'INFORMATION11

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION12

ANNEXE 2 – CROQUIS.....15

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....16

ATTESTATION(S)22

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
7	Pièce	RDC	Cloisons	D, E, F,G	Panneaux
			Mur	H et I	Enduit projeté
10	Bureau n°1	RDC	Cloisons	A, B, C	Panneaux
13	Bureau n°2	1er	Mur	A, B, C, D, E, F	Enduit projeté
14	Bureau n°3	1er	Plafond	Plafond	Enduit projeté
15	Cuisine	1er	Plafond	Plafond	Enduit projeté
20	Auvent	Ext	Plaques ondulées	Plafond	Fibres ciment

Liste des locaux non visités et justification

N° Local	Local	Etage	Justification
19	Toiture	Toit	Accès non sécurisé. Les obligations du propriétaire et du donneur d'ordre ne sont pas remplies, nous nous tenons à votre disposition pour une visite de contrôle ultérieure.

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : des investigations complémentaires devront être réalisées.

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012

Liste des éléments non inspectés et justification

Les conduits encastrés dans les murs, non accessibles sans démontage.

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
4. Éléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 30/10/2019

NOTA 1 - La recherche de Matériaux Contenant de l'Amiante (MCA) de l'« immeuble ou partie d'immeuble bâti » objet de la vente et de la présente mission porte :

- sur chaque construction ou partie de construction avec ou sans terrain périphérique
- sur tous les revêtements ou surfaces des matériaux ou produits, de la construction au contact de l'air et donc susceptibles de générer un risque d'inhalation de fibres d'amiante pour l'occupant des locaux référencés.

NOTA 2 - Dans le cas d'un immeuble collectif d'habitation, le présent rapport ne porte que sur les parties privatives.

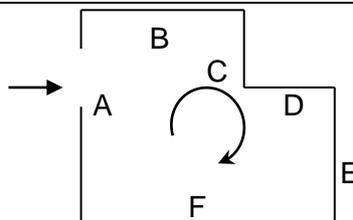
En plus du présent rapport, pour que le propriétaire vendeur soit exonéré de responsabilité pour le vice caché que pourrait constituer la présence d'amiante sur les parties communes, il doit fournir à l'acquéreur la « fiche récapitulative du Dossier Technique Amiante » (DTA) portant sur les parties communes.

NOTA 3 - Les repérages de matériaux contenant de l'amiante pour : « constitution du DTA (dossier technique amiante) », « avant réalisation de travaux », « avant démolition » ou « examen visuel suite à désamiantage », font l'objet de missions de repérage amiante différentes.

NOTA 4 - En aucun cas le présent diagnostic ne saurait être utilisé lorsque des travaux sont envisagés ou dans le cadre d'une démolition. En effet, le présent diagnostic ne portant que sur les parties visibles et accessibles de l'immeuble et selon la liste des matériaux figurant à l'annexe 13-9 du Code de la construction et de l'habitation, il ne saurait préjuger de la présence ou de l'absence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans les parties inaccessibles ou en dehors de la liste figurant à l'annexe 13-9 précitée.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 de décembre 2008 : Aucun

Sens du repérage pour évaluer un local :



G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Hall	RDC	OUI	
2	Réception	RDC	OUI	
3	Entrepôt	RDC	OUI	
4	Local	RDC	OUI	
5	Mezzanine	1er	OUI	
6	Vestiaire	RDC	OUI	
7	Pièce	RDC	OUI	
8	WC n°1	RDC	OUI	
9	Salle d'eau / WC	RDC	OUI	
10	Bureau n°1	RDC	OUI	
11	Escalier	RDC/1er	OUI	
12	Dégagement	1er	OUI	
13	Bureau n°2	1er	OUI	
14	Bureau n°3	1er	OUI	
15	Cuisine	1er	OUI	
16	Bureau n°4	1er	OUI	
17	WC n°2	1er	OUI	
18	Toit Terrasse	1er	OUI	
19	Toiture	Toit	NON	<i>Accès non sécurisé. Les obligations du propriétaire et du donneur d'ordre ne sont pas remplies, nous nous tenons à votre disposition pour une visite de contrôle ultérieure.</i>
20	Auvent	Ext	OUI	
21	Façade	Ext	OUI	
22	Sas	RDC	OUI	
23	Placard	RDC	OUI	
24	Vide-sanitaire	SS	OUI	

DESCRIPTION DES REVÊTEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	Hall	RDC	Mur	A, B, C, D	Panneaux métalliques
			Plafond	Plafond	Plâtre
			Plancher	Sol	Parquet flottant
			Porte-fenêtre n°1 - Dormant	A	aluminium
			Porte-fenêtre n°1 - Ouvrant	A	aluminium
2	Réception	RDC	Plinthes	Toutes zones	Bois
			Mur	A, B, D	Panneaux métalliques
			Mur	C	Plâtre
			Plafond	Plafond	Plâtre
			Plancher	Sol	Parquet flottant
			Plinthes	Toutes zones	Bois
			Fenêtre n°1 - Dormant	D	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	D	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	D	aluminium
			Garde-corps	D	Métal
3	Entrepôt	RDC	Mur	A, B, C, D	Béton
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Béton
			Porte coupe-feu	A	Bois
			Porte coupe-feu n°1	D	Bois
			Porte coupe-feu n°2	D	Bois
			Poteau	Sol	Béton
			Armature mezzanine	Toutes zones	Métal
			Escalier n°1 - Ensemble des marches	Sol	Métal
			Escalier n°1 - Main-courante	Sol	Métal
			Escalier n°2 - Ensemble des marches	Sol	Métal
			Escalier n°2 - Main-courante	Sol	Métal
			Fenêtre n°1 - Dormant	A	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	A	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	A	aluminium
			Fenêtre n°2 - Dormant	A	aluminium
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	A	aluminium
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	A	aluminium
			Fenêtre n°3 - Dormant	B	aluminium
			Fenêtre n°3 - Ouvrant extérieur	B	aluminium
Fenêtre n°3 - Ouvrant intérieur	B	aluminium			
4	Local	RDC	Mur	A, B, D	Placoplâtre
			Mur	C	Béton
			Plafond	Plafond	Placoplâtre
			Plancher	Sol	Béton
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois
5	Mezzanine	1er	Mur	A	Béton
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Bois
			Poteau	Sol	Béton
			Fenêtre n°1 - Dormant	B	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	B	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	B	aluminium
			Fenêtre n°1 - Dormant	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°2 - Dormant	C	aluminium
Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	C	aluminium			
Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	C	aluminium			
6	Vestiaire	RDC	Extracteurs	Plafond	Métal
			Mur	A, B, C, D	Placoplâtre
			Plafond	Plafond	Placoplâtre
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois

Amiante

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
7	Pièce	RDC	Mur	A, B	Panneaux bois
			Plafond	Plafond	Plâtre
			Plancher	Sol	Parquet flottant
			Plinthes	B et C	Bois
			Fenêtre n°1 - Dormant	H	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	H	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	H	aluminium
			Fenêtre n°2 - Dormant	H	aluminium
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	H	aluminium
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	H	aluminium
			Fenêtre n°3 - Dormant	H	aluminium
			Fenêtre n°3 - Ouvrant extérieur	H	aluminium
			Fenêtre n°3 - Ouvrant intérieur	H	aluminium
			Fenêtre n°4 - Dormant	H	aluminium
			Fenêtre n°4 - Ouvrant extérieur	H	aluminium
			Fenêtre n°4 - Ouvrant intérieur	H	aluminium
			Garde-corps n°1	H	Métal
			Garde-corps n°2	H	Métal
Garde-corps n°3	H	Métal			
Garde-corps n°4	H	Métal			
8	WC n°1	RDC	Mur	C	Plâtre
			Mur	A, B, C, D	Plâtre
			Plafond	Plafond	Plâtre
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Fenêtre n°1 - Dormant	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	aluminium
			Garde-corps	C	Métal
9	Salle d'eau / WC	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois
			Fenêtre n°1 - Dormant	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	aluminium
			Garde-corps	C	Métal
			Plafond	Plafond	Plâtre
			Plancher	Sol	Carrelage
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Murs	Toutes zones	Carrelage
			10	Bureau n°1	RDC
Plafond	Plafond	Plâtre			
Plancher	Sol	Parquet flottant			
Porte n°1 - Dormant	A	aluminium			
Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois			
Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois			
Fenêtre n°1 - Dormant	F	aluminium			
Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	F	aluminium			
Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	F	aluminium			
Garde-corps	F	Métal			
Fenêtre n°1 - Dormant	G	aluminium			
Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	G	aluminium			
Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	G	aluminium			
Fenêtre n°2 - Dormant	G	aluminium			
Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	G	aluminium			
Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	G	aluminium			
Garde-corps n°1	G	Métal			
Garde-corps n°2	G	Métal			
11	Escalier	RDC/1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre
			Plafond	Plafond	Bois
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Fenêtre n°1 - Dormant	D	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	D	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	D	aluminium
			Fenêtre n°2 - Dormant	D	aluminium
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	D	aluminium
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	D	aluminium
12	Dégagement	1er	Escalier n°1 - Main-courante	Sol	Métal
			Mur	A, B, C, D, E, F, G, H	Plâtre
			Plafond	Plafond	Bois
			Fenêtre n°1 - Dormant	B	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	B	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	B	aluminium
13	Bureau n°2	1er	Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Plafond	Plafond	Plâtre
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois
			Fenêtre n°1 - Dormant	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°2 - Dormant	C	aluminium
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°3 - Dormant	C	aluminium
			Fenêtre n°3 - Ouvrant extérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°3 - Ouvrant intérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Dormant	D	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	D	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	D	aluminium
			14	Bureau n°3	1er
Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	D	aluminium			
Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	D	aluminium			
Mur	A, B, C, D	Plâtre			
Porte n°1 - Dormant	A	Bois			
Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois			
15	Cuisine	1er	Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois
			Fenêtre n°1 - Dormant	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°2 - Dormant	C	aluminium
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	C	aluminium
			Mur	A, B, C, D	Plâtre
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois
16	Bureau n°4	1er	Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois
			Fenêtre n°1 - Dormant	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	aluminium
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	aluminium
			Mur	A, B, C, D	Plâtre
			Plafond	Plafond	Plâtre
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois
17	WC n°2	1er	Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Plafond	Plafond	Plâtre
			Plancher	Sol	Carrelage
			Mur	A, B, C, D	Plâtre

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Conduit	Plafond	PVC
21	Façade	Ext	Mur	Toutes zones	Béton - Enduit
			Conduits	Toutes zones	PVC
22	Sas	RDC	Mur	A, B, C, D	Béton
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Moquette
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Mur	A, B, C, D	Plâtre
23	Placard	RDC	Plafond	Plafond	Plâtre
			Plancher	Sol	Carrelage
			Mur	A, B, C, D	Béton
24	Vide-sanitaire	SS	Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Terre
			Conduits	Toutes zones	PVC
			Mur	A, B, C, D	Béton

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Hors champ d'investigation*	Référence prélèvement	Critère de décision
7	Pièce	RDC	Cloisons	D, E, F, G	Panneaux		P002	Résultat d'analyse
			Mur	H et I	Enduit projeté		P003	Résultat d'analyse
10	Bureau n°1	RDC	Cloisons	A, B, C	Panneaux		P002	Résultat d'analyse
13	Bureau n°2	1er	Mur	A, B, C, D, E, F	Enduit projeté		P004	Résultat d'analyse
14	Bureau n°3	1er	Plafond	Plafond	Enduit projeté		P005	Résultat d'analyse
15	Cuisine	1er	Plafond	Plafond	Enduit projeté		P005	Résultat d'analyse
20	Auvent	Ext	Plaques ondulées	Plafond	Fibres ciment		P001	Résultat d'analyse

LEGENDE

Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante
Etat de dégradation des Matériaux	F, C, FP	BE : Bon état	DL : Dégradations locales ME : Mauvais état
	Autres matériaux	MND : Matériau(x) non dégradé(s) MD : Matériau(x) dégradé(s)	
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	1 Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation		
	2 Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement		
	3 Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement		
Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)	EP Evaluation périodique		
	AC1 Action corrective de premier niveau		
	AC2 Action corrective de second niveau		

COMMENTAIRES

Néant

I ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	37940	Ext - Auvent
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibres ciment	30/10/2019	CABRIEL Thomas
Localisation	Résultat	
Plaques ondulées - Plafond	absence d'amiante	

Emplacement



PRELEVEMENT : P002

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	37940	RDC - Pièce
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux	30/10/2019	CABRIEL Thomas
Localisation	Résultat	
Cloisons - D, E, F,G	absence d'amiante	

Emplacement



PRELEVEMENT : P003

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	37940	RDC - Pièce
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit projeté	30/10/2019	CABRIEL Thomas
Localisation	Résultat	
Mur - H et I	absence d'amiante	

Emplacement



PRELEVEMENT : P004

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	37940	1er - Bureau n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit projeté	30/10/2019	CABRIEL Thomas
Localisation	Résultat	
Mur - A, B, C, D, E, F	absence d'amiante	

Emplacement



PRELEVEMENT : P005

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	37940	1er - Bureau n°3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit projeté	30/10/2019	CABRIEL Thomas
Localisation	Résultat	
Plafond - Plafond	absence d'amiante	
Emplacement		

ANNEXE 2 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	Lieu dit Vaquières 235 allée Hector Pintus 06610 LA GAUDE
N° dossier :	37940				
N° planche :	1/2	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	EX'IM				

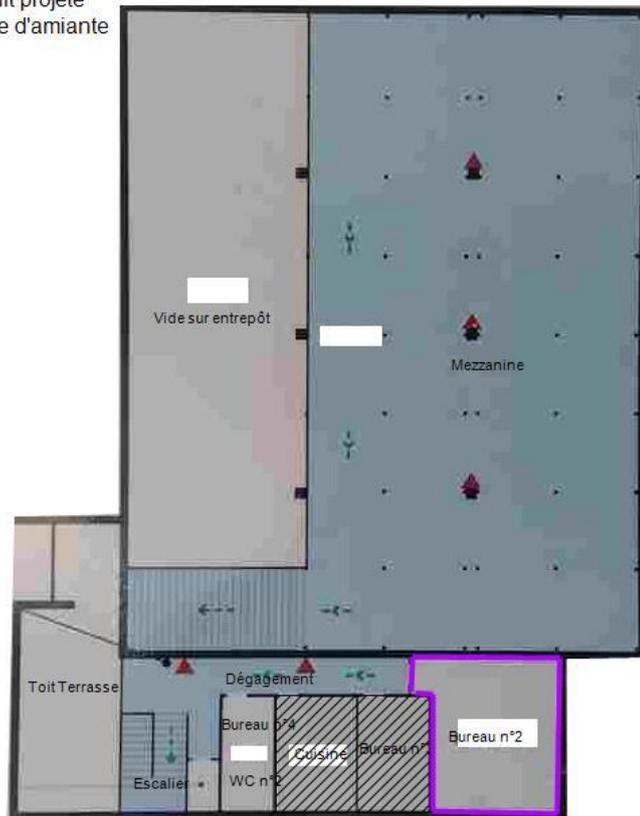
- P001 Plaques ondulées
Absence d'amiante
- P002 Panneaux Cloisons
Absence d'amiante
- P003 Enduit projeté
Absence d'amiante



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : Lieu dit Vaquières 235 allée Hector Pintus 06610 LA GAUDE
N° dossier :	37940			
N° planche :	2/2	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	EX'IM			
				Bâtiment – Niveau : Croquis N°2

 P004 Enduit projeté
Absence d'amiante

 P005 Enduit projeté
Absence d'amiante



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

Document 1



Artepare – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

cofrac
Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr
ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais convertis par l'accréditation qui sont identifiés par le symbol

RAPPORT D'ESSAI N° IT041911-1137 EN DATE DU 05/11/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
EX'IM - SARL ADTI
M. Matthias WEGENER
20 Boulevard Lech Walesa
06300 NICE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0419-22541
Echantillon ITGA : IT041911-1137
Reçu au laboratoire le : 31/10/2019

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	37940 A
Dossier client	METROPOLE NIVE COTE D'AZUR - LIEU DIT VAQUIERES - 235 ALLEE HECTOR PINTUS - 06610 LA GAUDE
Echantillon	P001 - Fibre ciment - (Ext) Auvent - Plaques ondulées - Plafond
Description ITGA	Fibrociment gris sous forme de plaque

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
 - (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque	META (1) le 05/11/2019	Amiante non détecté	---	1

Validé par : **Laurie BOYER JOLY - Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 16

Page 1 / 1



Artepare – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

cofrac
Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr
ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais convertis par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT041911-1138 EN DATE DU 05/11/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

EX'IM - SARL ADTI
M. Matthias WEGENER
20 Boulevard Lech Walesa
06300 NICE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0419-22541
Echantillon ITGA : IT041911-1138
Reçu au laboratoire le : 31/10/2019

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	37940 A
Dossier client	METROPOLE NIVE COTE D'AZUR - LIEU DIT VAQUIERES - 235 ALLEE HECTOR PINTUS - 06610 LA GAUDE
Echantillon	P002 - Panneaux - (RDC) Pièce - Cloisons - D, E, F, G
Description ITGA	Papier peint blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
- (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
▶ Papier peint blanc non séparable + matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	META (1) le 05/11/2019	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Laurie BOYER JOLY - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 16

Page 1 / 1



Artepare – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

cofrac
Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr
ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais convertis par l'accréditation qui sont identifiés par le symbol

RAPPORT D'ESSAI N° IT041911-1139 EN DATE DU 05/11/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

EX'IM - SARL ADTI
M. Matthias WEGENER
20 Boulevard Lech Walesa
06300 NICE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0419-22541
Echantillon ITGA : IT041911-1139
Reçu au laboratoire le : 31/10/2019

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	37940 A
Dossier client	METROPOLE NIVE COTE D'AZUR - LIEU DIT VAQUIERES - 235 ALLEE HECTOR PINTUS - 06610 LA GAUDE
Echantillon	P003 - Enduit projeté - (RDC) Pièce - Mur - H et I
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
- (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1) le 05/11/2019	Amiante non détecté	---	1

Validé par : **Laurie BOYER JOLY - Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 16

Page 1 / 1



Artepare – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

cofrac
Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr
ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais convertis par l'accréditation qui sont identifiés par le symbol

RAPPORT D'ESSAI N° IT041911-1140 EN DATE DU 05/11/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
EX'IM - SARL ADTI
M. Matthias WEGENER
20 Boulevard Lech Walesa
06300 NICE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0419-22541
Echantillon ITGA : IT041911-1140
Reçu au laboratoire le : 31/10/2019

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	37940 A
Dossier client	METROPOLE NIVE COTE D'AZUR - LIEU DIT VAQUIERES - 235 ALLEE HECTOR PINTUS - 06610 LA GAUDE
Echantillon	P004 - Enduit projeté - (1er) Bureau n°2 - Mur - A, B, C, D, E, F
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
 - (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1) le 05/11/2019	Amiante non détecté	---	1

Validé par : **Laurie BOYER JOLY - Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 16

Page 1 / 1



Artepare – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

cofrac
Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr
ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais convertis par l'accréditation qui sont identifiés par le symbol

RAPPORT D'ESSAI N° IT041911-1141 EN DATE DU 05/11/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

EX'IM - SARL ADTI
M. Matthias WEGENER
20 Boulevard Lech Walesa
06300 NICE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0419-22541
Echantillon ITGA : IT041911-1141
Reçu au laboratoire le : 31/10/2019

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	37940 A
Dossier client	METROPOLE NIVE COTE D'AZUR - LIEU DIT VAQUIERES - 235 ALLEE HECTOR PINTUS - 06610 LA GAUDE
Echantillon	P005 - Enduit projeté - (1er) Bureau n°3 - Plafond - Plafond
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
 - (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1) le 05/11/2019	Amiante non détecté	---	1

Validé par : **Laurie BOYER JOLY - Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 16

Page 1 / 1

ATTESTATION(S)

LSN·Assurances 

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER**

Nous, soussignés, LSN Assurances, 81 rue Taitbout 75009 Paris, attestons par la présente que la société :

**SARL A.D.T.I
20 BOULEVARD LECH WALESA
06300 NICE**

Est titulaire, par notre intermédiaire, de l'adhésion n° A007 au contrat n° FR00011639EO18A souscrit auprès de la compagnie d'assurance :

**XL Insurance Company SE
Représentée par
XL Catlin Services SE
50 rue Taitbout, 75320 Paris Cedex 09**

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, *sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation.*

- ✓ Amiante avec ou sans mention (dont Amiante avant et après travaux, et avant démolition)
- ✓ DPE avec ou sans mention
- ✓ Electricité
- ✓ Gaz
- ✓ Plomb (CREP) sans mention
- ✓ Terme
- ✓ ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers Technologiques)
- ✓ ESRIS (Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols)
- ✓ ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- ✓ Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- ✓ Diagnostic technique global
- ✓ Etat des lieux relatif à la conformité aux normes d'habitabilité
- ✓ Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- ✓ Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) sans travaux d'électricité et sans maintenance
- ✓ Audit sécurité piscine
- ✓ Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)
- ✓ Contrôle des combles
- ✓ Etats des lieux de biens neuf

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à **1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par année d'assurance.**

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 05/03/2019 AU 31/12/2019 SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à PARIS, le 05/03/2019
Pour valoir ce que de droit

LSN·Assurances 
- Département Professionnels -
19, rue de Calais - 75011 Paris Cedex 09
Tél : 01 53 20 50 50 - Fax : 01 53 20 51 47
Société de Courtage d'Assurance
SAS au Capital de 3 978 810 90 €, RCS Paris 388 123 069
N°ORIAS : 07 000 473. Sous le contrôle de l'ACPR.

www.lsn-groupe.com

LSN Assurances : Société de Courtage d'assurance. 19 rue de Calais 75009 PARIS - SAS au capital de 3.978.810,90 € - RCS Paris 388 123 069
N° TVA FR 37 388 123 069 - N° ORIAS : 07 000 473. www.orias.fr. Sous le contrôle de l'ACPR - Autorité de contrôle Prudential et de Résolution - 4 place de Budapest
CS 92459 75436 Paris Cedex 9. Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des assurances.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

**Certificat de compétences
Diagnosticneur Immobilier**

N° CPDI2101 Version 012



Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur CABRIEL Thomas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 31/10/2017 - Date d'expiration : 30/10/2022
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 31/10/2017 - Date d'expiration : 30/10/2022
DPE tout type de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 20/12/2018 - Date d'expiration : 19/12/2023
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 21/12/2017 - Date d'expiration : 20/12/2022
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 12/10/2017 - Date d'expiration : 11/10/2022
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 16/11/2017 - Date d'expiration : 15/11/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 26/12/2018.

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels; Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement; Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.



Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev13